

Julian Tizianel
Directeur assistance technique
500 Rue Marcel Demonque
84915 Avignon Cedex 09

19/02/2020

Attestation de conformité

Le Règlement Produit de Construction (RPC) s'applique à un produit de construction fourni sur le marché de l'Union Européenne si le produit est couvert par une norme européenne harmonisée, publiée par la Commission européenne au Journal officiel de l'UE, ou si une Evaluation Technique Européenne a été délivrée pour le produit à la demande du fabricant. Dans ce cas une déclaration des performances est obligatoire (DoP).

Nous vous confirmons que les quatre produits suivants :

- **RESILISS Enduit de rebouchage et lissage 20kg**
- **RESILISS Enduit de rebouchage et lissage PE 5kg**
- **RESILISS Enduit de lissage 20kg**
- **RESILISS Enduit multifonctions 15kg,**

sont des produits qui ne sont pas régis par une norme européenne contrairement aux enduits de traitement de joint (normes NF EN 13963) ou les mortiers colles (NF EN 14496). Ces produits répondent à des normes spécifiques NF T 30608 et NF T 36 005 A1.

Les déclarations volontaires de sécurités ou fiches de données sécurités de ces produits sont disponibles à la demande.

Julian TIZIANEL
Directeur Assistance Technique



SINIAT S.A.

Siège Social : 500, rue Marcel Demonque - Pôle Technologique Agroparc FR - CS70088 - 84915 Avignon cedex 9
Tél. : + 33 (0) 4 32 44 44 44 Fax : + 33 (0) 4 32 44 40 00

Société anonyme au capital de 140 779 968 euros - RCS Avignon 562 620 773 - N° TVA intracommunautaire : FR 57 562 620 773. APE 2362Z.

an Etex company